

MUNICIPALITÉ



**Rapport sur l'application du règlement
071-2020 concernant la gestion
contractuelle**

Préparé par Me Katherine Beaudoin, directrice générale et
greffière-trésorière

26 décembre 2023

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs permet à une municipalité de prévoir les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus, mais inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public.

Plus de deux ans suivant ce nouveau pouvoir, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a adopté le règlement 071-2020 concernant la gestion contractuelle qui est entré en vigueur le 21 août 2020.

Afin de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle et la saine gestion des contrats de la municipalité, le présent rapport est déposé publiquement, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec.

Périodes visées par rapport

Les périodes visées par le présent rapport sont les suivantes : du 21 août au 31 décembre 2020, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Le présent rapport regroupe plusieurs années d'application du règlement 071-2020. En effet, ce nouveau pouvoir a apporté de nouvelles étapes et procédures administratives, notamment la rédaction du rapport et l'augmentation des informations à inscrire sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Avant 2023, la gestion de tous les projets municipaux était effectuée uniquement par la direction générale. En 2023, les projets ont été répartis entre deux ressources humaines différentes, ce qui fait en sorte qu'il est désormais possible de finaliser toutes les étapes en lien avec la gestion contractuelle liée auxdits projets.

Les futurs rapports à déposer en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal se feront désormais annuellement, à partir de l'année 2024.

Modes de sollicitation et rotation des fournisseurs

En vertu du règlement 071-2020 concernant la gestion contractuelle, la municipalité peut octroyer des contrats de gré à gré, lorsque le montant se situe entre 25 000 \$ et sous le seuil obligeant un appel d'offres public en favorisant le plus possible une rotation des soumissionnaires. La rotation des soumissionnaires est facile à effectuer, sauf dans deux catégories de services professionnels. En effet, il y a peu de firme d'ingénierie et d'experts en géotechnique disponibles qui œuvrent dans le domaine municipal dans la région. La majorité des contrats de ce domaine est octroyée à des fournisseurs locaux qui sont près des chantiers et qui facturent peu ou pas de frais pour les multiples déplacements, ce qui génère des économies importantes et contribue à une saine gestion municipale.

La municipalité procède également à plusieurs appels d'offres sur invitation, même lorsque le contrat se trouve sous le seuil, et ce, afin de mettre les fournisseurs en concurrence.

Ci-dessous se retrouvent les contrats de plus de 25 000 \$ pour les différentes périodes visées. Ces tableaux ont été montés à l'aide des procès-verbaux et des résolutions octroyant les contrats. Par la suite, à titre de contre-vérification et à des fins de transparence, la municipalité publie, sur son site Internet, une liste annuelle des transactions réelles de plus de 25 000 \$ par fournisseur. Il est ainsi facile de

vérifier si le montant des transactions est conforme au montant du contrat octroyé par résolution et qui se trouve dans le présent rapport.

Contrats de plus de 25 000 \$ entre le 21 août et le 31 décembre 2020 (seuil à 105 700 \$)

Aucun contrat de plus de 25 000 \$ n'a été octroyé pendant cette période.

Contrats de plus de 25 000 \$ entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 (seuil à 105 700 \$)

Nom du fournisseur retenu	Objet du contrat	Mode de sollicitation	Montant
Aucun fournisseur retenu – Annulation du projet	Acquisition d'une rétrocaveuse	Appel d'offres public	Entre 163 518,30 \$ et 199 815,05 \$ taxes incluses
Pavage Veilleux	Rapiéçage d'asphalte	Gré à gré	31 477,88 \$, incluant les taxes nettes
J. Noël Francoeur inc.	Rechargement de la route du 6 au 7 ^e Rang	Appel d'offres public	159 355,35 \$, taxes incluses
Raymond Chabot Grant Thornton	Étude pour la mise en commun d'un service de déneigement	Gré à gré	42 500 \$, taxes en sus
Groupe Gagné Construction	Prolongement du réseau aqueduc en urgence sur la rue Fortin (pénurie d'eau)	Gré à gré (pouvoir d'urgence de l'article 937 du C.M.)	141 862,32 \$, taxes en sus
FQM Assurances	Assurances générales	Gré à gré (regroupement de municipalités)	29 547,72 \$, taxes d'assurances incluses

Commentaire sur le projet de prolongement du réseau aqueduc en urgence: À la fin de l'année 2021, un secteur non desservi de la rue Fortin a connu une pénurie d'eau potable dans les puits privés. Les citoyens du secteur se sont adressés rapidement à la municipalité afin de prolonger le réseau aqueduc qui se trouvait à proximité. Ce dossier a été traité en urgence étant donné que les gens n'avaient plus accès à l'eau potable. Des branchements de fortune avaient été mis en place avec des boyaux d'arrosage branchés sur des résidences ayant accès à l'aqueduc municipal. Toutefois, ces installations étaient susceptibles de geler avec la venue du froid automnal. Le contrat a été octroyé en vertu de l'article 937 du Code municipal du Québec.

Contrats de plus de 25 000 \$ entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 (seuil à 105 700 \$ jusqu'en octobre; 121 200 \$ en fin d'année)

Nom du fournisseur retenu	Objet du contrat	Mode de sollicitation	Montant
Pluritec	Surveillance de chantier – réfection de l'Avenue Pie-X et réparation d'un ponceau	Gré à gré	58 000 \$, taxes en sus
Garage René Labbé Auto Vette inc	Acquisition d'une camionnette usagée pour la voirie	Gré à gré	46 900 \$, taxes en sus
Pavage Veilleux	Rapiéçage d'asphalte	Gré à Gré	37 542,19 \$, incluant les taxes nettes
Pavage Veilleux	Pavage mécanisé subvention PPA-CE	Gré à Gré	30 521,23 \$, incluant les taxes nettes
Pavage Centre-Sud	Réfection de l'Avenue Pie-X et réparation d'un ponceau	Appel d'offres public	1 754 757,65 \$, taxes incluses
Englobe	Contrôle qualitatif des matériaux projet Avenue Pie-X	Gré à gré	29 755 \$, taxes en sus
Sablère de Warwick	Déneigement 2022-2023	Appel d'offres public	346 555,89 \$, taxes incluses
Simexco	Construction de jeux d'eau	Appel d'offres public (services professionnels à deux enveloppes)	137 905,91 \$, taxes incluses
Construction Rénovation SB (9322-5035 Québec inc)	Agrandissement bâtiment Léon-Couture	Gré à gré	40 437,20 \$, taxes en sus
FQM Assurances	Assurances générales	Gré à gré (regroupement de municipalités)	33 466,27 \$, taxes d'assurances incluses
Pluritec	Plans et devis incluant les services de laboratoire – Réfection rue Carolann	Gré à gré	88 925 \$, taxes en sus
Agence de planification urbaine et régionale (APUR)	Refonte des règlements d'urbanisme	Gré à gré	56 000 \$, taxes en sus

Contrats de plus de 25 000 \$ entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 (seuil à 121 200 \$)

Nom du fournisseur retenu	Objet du contrat	Mode de sollicitation	Montant
Pluritec	Étude préliminaire pour prolonger le réseau aqueduc (secteur EST)	Gré à gré	28 850 \$, taxes en sus
SA Service agricole des Bois-Francis	Acquisition d'un tracteur pour la voirie	Gré à gré	106 979,11 \$, taxes nettes incluses
MMR Turcotte inc.	Fauchage des herbes longues en bordure des rues	Gré à gré	24 200 \$, taxes en sus
Synergis	Reprofilage du cours d'eau Couture (biologie)	Gré à gré	26 125 \$, taxes en sus
Pluritec	Reprofilage du cours d'eau Couture (ingénierie)	Gré à gré	25 800 \$, taxes en sus
Pavage Veilleux	Rapiéçage d'asphalte	Gré à gré	49 349 \$, taxes nettes incluses
BGA Architectes	Plans d'architecture pour agrandissement garage municipal	Gré à gré	24 500 \$, taxes en sus
Pavage Veilleux	Réfection des rues Dumoulin et Omer	Appel d'offres public	226 046,83 \$, taxes incluses
Pavage Centre-Sud	Réfection de la rue Carolann	Appel d'offres public	783 554,63 \$, taxes incluses
Lignes Maska	Scellement des fissures routières	Sur invitation	26 426,43 \$, incluant les taxes nettes
Pluritec	Surveillance réfection rue Carolann	Gré à gré	49 625 \$, taxes en sus
Sablère de Warwick	Déneigement 2023 à 2026	Appel d'offres public	1 135 120 \$, taxes incluses
FQM Assurances	Assurances générales	Gré à gré (regroupement de municipalités)	41 660,89 \$, taxes d'assurances incluses
Méhot Chevrolet Buick GMC	Acquisition d'une voiture électrique	Gré à gré	31 210,88 \$, taxes nettes incluses
Marius Marcoux et fils	Aménagement des lumières de rues sur la route Pouliot et le rang Chicago	Gré à gré	52 480,34 \$, taxes nettes incluses

Perreault construction	Construction d'un terre-plein et d'un trottoir sur le boul. Léon-Couture	Sur invitation	34 900 \$, taxes en sus
------------------------	--	----------------	-------------------------

Plainte

En vertu de l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec, une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat. En ce sens, la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska a adopté, le 6 mai 2019, une procédure pour le traitement des plaintes afin d'assurer un traitement équitable des plaintes formulées à la municipalité dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat.

Aucune plainte n'a été reçue pendant la période visée dans le cadre d'une demande de soumission publique ou de l'attribution d'un contrat ni pour l'application du Règlement portant sur la gestion contractuelle. De plus, l'application du règlement n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière, outre le fait que la disponibilité, la proximité et l'offre de services sont très limitées en ce qui concerne les firmes d'ingénierie et de géotechnique qui œuvrent dans le domaine municipal.

Prochain rapport

Le prochain rapport sera rédigé et déposé au début de l'année 2025 pour les contrats 2024.